



<http://www.biodiversitylibrary.org>

**Bulletin de la Societe philomathique de Paris.**  
Paris.

<http://www.biodiversitylibrary.org/bibliography/9580>

**t. 3-4:** <http://www.biodiversitylibrary.org/item/98732>

Page(s): Title Page, Page 90, Page 91, Page 92, Page 93, Page 94, Page 95, Page 96, Page 97, Page 98, Page 99, Page 100, Page 101, Page 102, Page 103

Contributed by: Smithsonian Institution Libraries  
Sponsored by: Smithsonian

Generated 3 February 2011 4:15 PM  
<http://www.biodiversitylibrary.org/pdf3/005728500098732>

This page intentionally left blank.

006  
5675

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

DE PARIS

FONDÉE EN 1788

---

SEPTIÈME SÉRIE — TOME TROISIÈME

---

**1878 — 1879**

---

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

Rue des Grands-Augustins, 7

—  
1879

inférieur au volume  $v'$  du corps non électrisé sous la pression  $p'$  et à la même température. Par suite le corps électrisé possède sous la pression  $p$  un volume  $v'$  supérieur à celui du corps non électrisé à la même pression et à la même température.

L'accroissement de volume qu'éprouve le corps conducteur à la suite de l'électrisation peut d'ailleurs s'exprimer d'une manière fort simple. Si l'on désigne par  $\mu$  le coefficient de compressibilité du corps pour un excès de pression égal à l'unité, on a par définition

$$\frac{v' - v}{v' (p - p')} = \mu.$$

En reportant cette valeur dans la relation précédente, on a

$$v' - v = \frac{1}{3} \mu W.$$

L'accroissement de volume qu'éprouve un corps conducteur par l'électrisation, en supposant la température et la pression constantes, se trouve donc exprimé d'une manière très-simple en fonction du coefficient de compressibilité du corps et du potentiel de l'électricité.

M. Sauvage communique la note suivante :

*Notice sur la faune ichthyologique de l'Ogôoué,*  
par M. H.-E. SAUVAGE.

### § I.

Lorsque l'on essaie de diviser le continent africain en zones zoologiques distinctes, l'on ne peut guère, au point de vue de la faune ichthyologique, admettre que trois zones, une zone circumméditerranéenne, une zone australe et une vaste zone qui comprend la plus grande partie de l'Afrique, les contrées situées au pourtour de la Méditerranée ne faisant pas partie, on le sait, du continent africain proprement dit.

Cette dernière province, la seule dont nous voulions dire

quelques mots en ce moment, est caractérisée par l'abondance des Silures, des Cyprins du groupe des *Barbus* et des *Labeo*, et la présence de deux familles qui lui sont spéciales, celle des Mormyridés et celle des Gymnarchidés; comme fait saillant nous devons noter la présence des genres Polyptère et Calamoichthys parmi les Ganoïdes, Protoptère parmi les Dipnés.

Les faunes ichthyologiques sont semblables à l'est et à l'ouest de l'Afrique, et, pour ne citer que les animaux les plus caractéristiques, l'on trouve aussi bien le *Polypterus senegalus* dans le Nil Blanc que dans le Sénégal, le *Protopterus adnectens* dans ce dernier fleuve que sur le cours du Zambèze et du Nil Blanc. L'on peut induire de ce fait qu'une communication a été possible dans la région des grands lacs entre les divers cours d'eau qui y prennent naissance, tels que le Nil et le Congo, le Chari et le Niger; il est aussi permis d'attribuer cette dispersion des espèces à la constitution géologique de l'Afrique, composée d'une succession de hautes terrasses étagées les unes au-dessus des autres, de telle sorte qu'il est facile de comprendre que, des divers étages du grand plateau austral, ainsi que le nomme Balbi, les animaux ont pu se répandre dans toutes les directions et par cela même se trouver dans différents points du continent. C'est ce que semble démontrer en particulier l'étude de la répartition des reptiles, tant terrestres que fluviatiles.

Bien que par leur genre même de vie, les poissons ne puissent émigrer d'une contrée dans une autre que d'une manière pour ainsi dire immédiate, on retrouve un certain nombre d'espèces qui vivent à la fois dans le Nil, au Sénégal, au Gabon, au Vieux Calabar, à Sierra Léone; outre le *Protopterus adnectens* et le *Polypterus senegalus*, nous pouvons mentionner, comme caractéristiques, les *Haplochilus fasciolatus* et *infra fasciatus* parmi les Cyprinodontés, les *Citharus Geofroyi*, *Brycinus macrolepidotus*, *Hydrocyon Forskalii* parmi les Characinidés, les *Mormyrus Hasselquistii*, *cyprinoides* parmi les Mormyridés, les *Clarias anguillaris*, *Schilbe dispela*, *Bagrus docmar*, *Auchenapsis occidentalis*, *Synodontis macrodon*, *Malapterus electricus* parmi les Siluridés, *Gymnarchus niloticus* parmi les

Gymnarchidés. La famille des Chromidés ne paraît pas avoir d'espèces vivant à la fois dans l'ouest et dans l'est; les 17 espèces réparties entre les genres *Chromis*, *Tilapia*, *Haligenes*, *Melanogenes*, *Sarotherodon*, *Hemichromis*, sont exclusivement connues du Sénégal, du Gabon, de la Côte d'Or, du pays des Ashanties, de Gorée; il en est de même pour les espèces de Cyprinidés réparties entre les genres *Barynotus*, *Labeo*, *Barbodes*, *Barbus*. Les espèces communes au Nil et aux fleuves qui se jettent dans l'Atlantique sont, du reste, assez peu nombreux; nous n'en connaissons que 16 sur 92 espèces jusqu'à présent signalées dans l'ouest de l'Afrique, soit environ 17 pour cent.

Bien que la région ouest ait été le sujet de nombreux travaux dus à Lacépède (1), à Cuvier et Valenciennes (2), à Rüppell (3), à Duméril (4), à MM. Günther (5), Peters (6), Gill (7), Cope (8), Steindachner (9), Bleeker (10), Murray (11), on n'a guère étudié que les poissons du Sénégal et du Gabon; MM. Günther et Leach (12) ont décrit toutefois quelques espèces provenant du pays des Ashanties, du Vieux Calabar, de Sierra Leone, d'Angola, de la république de Liberia. La région de l'Ogôoué était à peu près inconnue avant que MM. Marche et de Compiègne y fissent un premier voyage; depuis M. Marche, attaché à l'expédition de M. Savorgnan de Braza, a remonté le cours de l'Ogôoué et rapporté de Doumé et de Lopé dans le pays des Okanda et des Adouma, quelques poissons que nous avons pu étudier dans les collections du Mu-

(1) *Hist. poiss.*, V.

(2) *Hist. poiss.*, t. XIV, XV, XVI, XIX.

(3) *Verzeichn. Mus. Senckenle. Fische.*

(4) *Reptiles et poissons de l'Afrique continentale (Arch. Mus., t. X).*

(5) *Proc. zool. Soc.*, 1859, 1864. — *Wieg. Arch.*, 1862. — *Rec. zool. lit.* III. — *Cat. fish. Brit. Mus.*, t. IV, V, VI, VII, VIII *passim*.

(6) *Monatsb. Berl. Akad.*, 1857, 1864.

(7) *Proc. Acad. nat. sc. Philad.*, 1862.

(8) *Journ. ac. nat. sc. Philad.*, 1866.

(9) *Verh. zool. bot. ges. Wien*, 1866.

(10) *Poissons de la côte de Guinée (Mém. soc. holl. Harlem, 1862, 1863).*

(11) *Mém. acad. sc. Saint-Petersb.*, t. VII, 1862.

(12) *In Tuckey : Narrat. exped. riv. Zaire.*

séum d'Histoire naturelle. Ces espèces sont au nombre de 16 (1) ; ce sont :

*Protopterus adnectens*, Owen; *Micracanthus Marchei*, Sauvg; *Mastacembelus Marchei*, Sauvg; *M. niger*, Sauvg.; *Hemichromis bimaculatus*, Gill; *Barbodes comptacanthus*, Blkr; *Barynotus Campineii*, Sauvg.; *Petrocephalus Marcheii*, Sauvg; *P. affinis*, Sauvg.; *P. simus*, Sauvg; *Mormyrops sphekodes*, Sauvg.; *Clarias bathupogon*, Sauvg; *Atophochilus Savorgnani*, Sauvg.; *Pimelodus Balayi*, Sauvg.; *Malapterurus electricus*, var. *ogoensis*, Lin.; *Doumea typica*, Sauvg.

Bien que cette faune soit représentée par un petit nombre d'espèces, elle n'en est pas moins intéressante. Le fait le plus saillant est la présence dans la partie ouest de l'Afrique équatoriale du genre Mastacembele, représenté par deux espèces; la famille des Mastacembelidés n'était connue jusqu'à présent que par les deux genres Rhynchobdelle et Mastacembele cantonnés dans les eaux douces de la partie sud de l'Asie et des îles qui géographiquement en dépendent (Moluques, Borneo, Java, Ceylan). La famille des Labyrinthici, surtout représentée en Asie (nous ne parlons pas du Gourami qui a été acclimaté à Maurice et à Cayenne, et dont la patrie d'origine est l'Indo-Chine), possède deux représentants en Afrique, le *Spirobranchus capensis*, du Cap, et le *Ctenopoma multispine* de Mozambique; M. Marche a trouvé dans le pays des Okanda un autre type, le genre *Micracanthus* remarquable par le petit nombre des rayons de la dorsale. Le *Protopterus adnectens* que l'on avait recueilli au Sénégal, dans la Sénégambie, dans le Zambèze, dans le Nil Blanc et près de la réunion du Nil supérieur avec le Nil moyen, a été retrouvé dans l'Ogôoué; il est probable, du reste, que cette espèce doit s'étendre dans presque toute l'Afrique proprement dite. La famille des Chromidés, si riche dans l'ouest de l'Afrique (17 espèces répar-

(1) Avec ces poissons M. Marche a recueilli quelques reptiles et batraciens; ce sont : *Gymnopus aegyptiacus*, *Hemidactylus verruculatus*, *Agama colonorum*, *Varanus niloticus*, *Euprepes* sp., *Elalops* aff. *modestus*, *Leptophis smaragdina*, *Psammophis irregularis*, *Crotaphopeltis rufescens*, *Rana subsigillata*.

ties entre les genres *Chromis*, 1 espèce, *Tilapia*, 9 espèces, *Haligenes*, 1 espèce, *Melanogenes*, 2 espèces, *Sarotherodon*, 1 espèce, *Hemichromis*, 3 espèces) est représentée dans l'Ogôoué par l'*Hemichromis bimaculatus* que Gill avait signalé au Gabon. Les Cyprins ne sont connus que par les *Barynotus Campinei*, Sauvg., et *Barbodes comptacanthus*, Blkr., cette espèce ayant déjà été recueillie dans le Niger et la rivière Bonny ; le genre *Barynotus* comprenait deux espèces, une *B. microlepis*, de Borneo et de Sumatra, une *B. lagensis*, de l'ouest de l'Afrique. La famille des Mormyridés, si riche dans l'ouest du continent africain, nous a fourni quatre espèces nouvelles appartenant aux genres *Petrocephalus* et *Mormyrops*. Quant aux Silures (1), M. Marche a trouvé dans l'Ogôoué deux genres nouveaux, le genre *Atopochilus* faisant partie du groupe des *Ariina* de Günther, groupe qui n'était représenté en Afrique que par deux espèces du genre *Arius*, et le genre *Doumea* du groupe des *Pimelodina*, groupe surtout américain, bien qu'il soit connu en Afrique par les *Pimelodus* et les *Auchenaspis*; les autres Siluroïdes sont un Pimelode d'espèce nouvelle, un *Clarias*, et le Malapterure électrique commun dans l'ouest de l'Afrique et dans la région arrosée par le Nil.

## § II.

*Mastacembelus Marchei*, n. sp.

D. XXIV, 78 ; A. II, 80.

Dorsale épineuse commençant à une distance de l'extrémité de la tête moindre que la longueur de celle-ci. Préopercule portant deux fortes épines. Longueur de l'appendice nasal plus de deux fois aussi long que le dia-

(1) Les Silures sont abondants en Afrique; on en connaît 27 espèces dans l'ouest du continent, appartenant aux genres *Clarias*, *Heterobranchus*, *Schilbe*, *Entropius*, *Chrysichthys*, *Bagrus*, *Arius*, *Pimelodus*, *Auchenaspis*, *Atopochilus*, *Synodontis*, *Malapterurus*.



mètre de l'œil. Longueur de la tête contenue sept fois dans la longueur du corps. Nageoires verticales réunies. Corps de couleur brunâtre, marbré de jaune; une série de taches noires, larges et régulières le long du dos et de l'anale; partie supérieure de la tête de couleur noire; dessous du corps de couleur claire; anale liserée de noir; extrémité de la caudale blanche avec une large bande noire; des taches noires sur la partie postérieure de la dorsale molle, la partie antérieure de la nageoire étant ornée de petites taches irrégulières de couleur foncée disposées suivant trois bandes; pectorales incolores. Longueur 0<sup>m</sup>155.

Chute de Doumé, pays des Adouma, haut Ogôoué.

*Mastacembelus niger*, n. sp.

D. XXVII, 80; A. II, 60.

Dorsale épineuse commençant à une distance de l'extrémité de la tête deux fois aussi grande que la longueur de celle-ci. Préopercule sans épines. Longueur de l'appendice nasal égale au diamètre de l'œil. Longueur de la tête contenue près de huit fois dans la longueur du corps. Nageoires verticales réunies. Corps de couleur brunâtre uniforme. Longueur, 0<sup>m</sup>200.

Doumé.

*Micracanthus*, n. gen. (*Labyrinthici*).

Corps arrondi, fusiforme; pas de pointes, ni de dentelures à l'opercule. Ouverture de la bouche petite et transverse; dents fixées aux mâchoires, nulles au palais. Épines dorsales et anales en très-petit nombre; anale molle bien plus longue que la dorsale; caudale non échancrée; ventrales composées d'une faible épine et de quatre rayons, le rayon externe un peu prolongé. Ligne latérale nulle.

*Micracanthus Marcheii*, n. sp.

D. III, 7; A. IV, 23; Écailles. 35.

Hauteur du corps égalant la longueur de la tête, contenu quatre fois et un tiers dans la longueur totale du corps. Museau aussi long que le diamètre de l'œil, qui est contenu quatre fois dans la longueur de la tête. Épines dorsales très-basses; dorsale molle un peu prolongée, ainsi que les derniers rayons de l'anale, qui est longue. Corps de couleur brune uniforme. Longueur, 0<sup>m</sup>045.

Doumé.

*Clarias buthupogon*, n. sp.

D. 78; A. 63; P. 1/8.

Longueur de la tête contenue cinq fois et demie dans la longueur totale du corps. Processus occipital allongé et pointu; tête finement granuleuse. Dents vomériennes formant une bande un peu courbée, un peu plus étroite que la bande de l'intermaxillaire, sans prolongement postérieur; bande mandibulaire à peine plus large que la bande vomérienne. Barbillons naseaux arrivant à la terminaison de la pectorale, barbillons maxillaires dépassant l'origine de l'anale. Pectorales s'étendant jusqu'au niveau de l'origine de la dorsale. Longueur, 0<sup>m</sup>185.

Doumé.

*Doumea*, gen. nov.

Corps allongé, aplati en dessous; queue longue. Bouche presque terminale, transverse, inférieure; lèvre supérieure verruqueuse; barbillons au nombre de 6, dont 2 mandibulaires; narines un peu écartées; tête recouverte par la peau. Dorsale et anale courtes; adipeuse courte; pectorales et ventrales horizontales. Pas de dents au palais; yeux recouverts par la peau.

*Doumea typica*, n. sp.

D. 7; A. 8; P. I, 13; V. I, 5.

Longueur de la tête contenue six fois dans la longueur totale du corps; œil petit, situé en arrière; barbillons courts. Dorsale reportée très en avant, au milieu de l'espace qui sépare les pectorales des ventrales, à une distance de l'extrémité de la tête moindre que la longueur de celle-ci; premier rayon près de deux fois plus haut que le corps au point correspondant. Adipeuse courte, placée au niveau de la terminaison de l'anale. Pédicule caudal grêle, ce pédicule et la caudale presque aussi longs que la partie antérieure du corps; caudale longue, profondément bifurquée, à lobe inférieur plus long. Anale haute. Ventrales dépassant l'origine de l'anale, falciformes. Pectorales arrivant aux ventrales et falciformes. Couleur brune uniforme. Longueur, 0<sup>m</sup>110.

Doumé.

*Atopochilus*, g. nov. (1).

Narines placées l'une contre l'autre, la postérieure avec une valvule. Tête osseuse en dessus. Bouche tout à fait inférieure, en forme de fente longitudinale; dents en soies, mobiles et disposées sur plusieurs rangs à la mandibule; des dents fines, courtes et mobiles, formant une large bande à la mâchoire supérieure; une rangée transverse de dents sétiformes au vomer; lèvre inférieure épaisse, pendante, verruqueuse; un barbillon à l'union de la lèvre inférieure et de la lèvre supérieure. Ouverture branchiale petite; isthme très-large. Une épine à la dorsale, qui est courte, et à la pectorale; adipeuse courte.

Du groupe des *Ariina* de Günther.

(1) Ατοπος, étrange, singulier; χείλος, lèvre.

*Atopochilus Savorgnani*, n. sp.

D. I, 6; A. 8; P. I, 7; V. 7.

Longueur de la tête contenue quatre fois dans la longueur du corps. Processus occipital soudé avec la plaque dorsale et formant une large plaque qui, de chaque côté, embrasse la dorsale. Œil placé très en arrière. Barbillon court. Lèvre échancrée au milieu. Ouverture branchiale ne s'étendant que jusqu'à la base de la pectorale; isthme occupant toute la face inférieure du corps, qui est déprimée. Épine dorsale à peine dentelée, de même longueur que l'épine pectorale, qui est fortement barbelée. Pectorales horizontales. Adipeuse courte. Ventrales très-reculées, s'étendant jusqu'à l'anale, placées au milieu de la longueur du corps. Nageoires transparentes; une tache arrondie à la base de la caudale; une bande de même couleur sur cette nageoire; corps de couleur noire. Longueur, 0<sup>m</sup>100.

Doumé.

*Pimelodus Balayi*, n. sp.

D. I, 7; A. 12; P. I, 8; V. 6.

Tête et partie antérieure du corps très-déprimées; tête entièrement recouverte par la peau, plus longue que large, contenue trois fois dans la longueur du corps, caudale non comprise; processus occipital court, n'arrivant pas à l'os basilaire de la dorsale. Ouverture de la bouche assez grande; barbillon maxillaire aussi long que la tête; barbillon mandibulaire externe un peu plus long que le barbillon médian et atteignant l'origine de la dorsale. Fentes brachiales larges. Adipeuse s'étendant presque jusqu'à la dorsale; épine dorsale plus faible que l'épine pectoral, à peine dentelée; caudale un peu échancrée; ventrales de même longueur que les pectorales, brunâ-

tres; une étroite bande noire à la base de la caudale; extrémité de la dorsale noire; tête mouchetée de taches noires arrondies.

Bien que cette espèce ne nous soit connue que par un seul individu de petite taille, elle diffère trop du *Pimelodus platychir* de Sierra-Leone décrit par M. Günther pour que nous puissions la rapporter à celle-ci. Tous les autres Pimelodes sont ou américains, ou des Sandwich (*P. Deppei*), ou de Java (*P. javus*).

Lopé.

*Malapterurus electricus*, var. *oguensis*.

D. 9; C. 17; P. 7; V. 6.

Dans son catalogue des poissons du British Museum M. A. Günther distingue trois espèces de Malaptères, le *Malapterurus electricus*, Lin. du Nil et des rivières de l'ouest de l'Afrique, les *M. beninensis*, Murray et *M. affinis*, n. sp. du Vieux Calabar.

M. Marche a trouvé à Doumé, dans le pays des Okanda, un Malapterure qui nous paraît devoir être considéré comme une variété du Malaptère électrique reliant cette espèce aux deux espèces établies par MM. Murray et Günther. Comme chez le *M. beninensis* le corps porte une bande noire au pédicule caudal précédée d'une large bande blanchâtre, ainsi qu'on le voit chez le *M. electricus*. Les proportions du corps sont, du reste, intermédiaires entre ce que l'on note chez les trois espèces du genre, ainsi que le montre la diagnose suivante de la variété recueillie par M. Marche :

Œil petit, son diamètre étant contenu près de trois fois dans la distance qui sépare son bord postérieur du bord de l'opercule. Longueur de la tête contenue quatre fois deux tiers dans la longueur du corps, caudale non comprise. Mâchoire inférieure un peu proéminente; barbillon mandibulaire externe s'étendant presque jusqu'à la base de la pectorale. Adipeuse plus longue que l'anale, qui est plus longue que haute; caudale aussi longue que la

tête. Corps de couleur plombée uniforme, jaunâtre en dessous ; bords de l'anale et de la caudale avec une large bande blanche ; une étroite bande blanche près de la base de la caudale, suivie d'une large bande noire ; une large bande blanche s'étendant de la moitié postérieure de l'adipeuse à l'anale. Longueur totale, 0<sup>m</sup>225.

Un jeune individu, long de 0<sup>m</sup>060 présente le même système de coloration ; la longueur de la tête est contenue quatre fois et demie dans la longueur du corps, caudale non comprise.

Lopé, pays des Okanda, fleuve Ogôoué.

*Petrocephalus Marcheii*, n. sp.

D. 24 ; A. 31 ; L. lat. 57.

Tête un peu plus longue que haute, contenue cinq fois et deux tiers dans la longueur totale du corps ; hauteur du corps comprise quatre fois et un quart dans la même dimension. Museau très-obtus ; ligne du front fort bombée ; œil moins grand que la longueur du museau, contenu un peu plus de cinq fois dans la longueur de la tête. Dents au nombre de 8 à chaque mâchoire, fixées et taillées en biseau à leur extrémité. Pectorales falciformes, aussi longues que la tête ; ventrales ayant la moitié de la longueur des pectorales ; dorsale commençant au niveau du dixième rayon de l'anale ; pédicule caudal long. Longueur, 0<sup>m</sup>165.

Doumé.

*Petrocephalus simus*, n. sp.

D. 24 ; A. 30 ; L. lat. 48.

Tête à peine plus longue que haute, contenue cinq fois dans la longueur totale du corps ; hauteur du corps comprise trois fois et deux tiers dans la même dimension.

Museau très-obtus, obliquement tronqué; bouche inférieure; ligne du front bombée; œil plus grand que la longueur du museau, contenu quatre fois dans la longueur de la tête. Dents un peu mobiles, échancrées au sommet, au nombre de 10 à la mâchoire supérieure, de 16 à la mandibule. Pectorales falciformes, un peu plus courtes que la tête; ventrales ayant la moitié de la longueur des pectorales; dorsale commençant au niveau du dixième rayon de l'anale; pédicule caudal long. Couleur brillante, uniforme. Longueur, 0<sup>m</sup>115.

Doumé.

Diffère du *Mormyrus (Petrocephalus) bane* par le nombre des rayons de la dorsale.

*Petrocephalus affinis*, n. sp.

D. 18; A. 22; L. lat. 60.

Tête bien plus longue que haute, contenue quatre fois et demie dans la longueur du corps. Museau obtus, arrondi; dents fixées, échancrées au sommet, au nombre de 6 à la mâchoire supérieure, de 10 à la mandibule. Pectorales pointues, plus courtes que la tête; dorsale commençant au niveau du cinquième rayon de l'anale, placée à égale distance de la terminaison de la tête et de l'origine de la caudale. Pédicule caudal court; distance entre la terminaison de l'anale et l'extrémité de la caudale contenue près de quatre fois dans la longueur totale du corps. Longueur, 0<sup>m</sup>100.

Doumé.

Diffère du *P. adspersus* par la formule de l'anale et du *P. Bovei* par la formule de l'anale et les écailles de la ligne latérale plus petites.

*Mormyrops spekodes*, n. sp.

D. 20; A. 25; L. lat. 85.

Tête bien plus longue que haute, contenue six fois

dans la longueur totale du corps ; hauteur du corps comprise près de six fois dans la même dimension. Museau obtus ; bouche inférieure ; œil petit, moins grand que la longueur du museau, contenu six fois et demie dans la longueur de la tête. Dents peu nombreuses, 5 à 6 à chaque mâchoire, échancrées au sommet. Pectorales pointues, presque aussi longues que la tête ; ventrales plus longues que la moitié des pectorales ; dorsale commençant au septième rayon de l'anale, située bien plus près de l'origine de l'anale que de la partie postérieure de la tête. Longueur, 0<sup>m</sup>140.

Doumé.

*Barynotus Compinieii*, n. sp.

D. 13 ; A. 8 ; L. lat. 30 ; L. trans. 4<sup>1</sup>/<sub>2</sub>-4.

Lèvres très-épaisses ; museau épais et obtus, près de trois fois aussi long que l'œil, qui est situé presque au milieu de la longueur de celle-ci et compris sept fois et demie dans sa longueur. Quatre barbillons, l'inférieur plus long que le supérieur. Espace interorbitaire contenu près de trois fois dans la longueur de la tête. Longueur de la tête comprise trois fois et demie, hauteur du corps quatre fois dans la longueur du corps, caudale non comprise. Dorsale élevée, à bord supérieur concave, placée à égale distance du bout du museau et de l'origine de la caudale, qui est un peu échancrée ; anale un peu plus basse que la dorsale, s'étendant jusqu'à la base de la caudale ; pectorales n'atteignant pas la base des ventrales. plus courtes que la tête. Écailles grandes ; ligne latérale à peine distincte ; trois séries d'écailles entre la ligne latérale et la base des ventrales. Longueur, 0<sup>m</sup>730.

Suivant M. Marche le corps est d'un gris-blanchâtre à la base de chaque écaille, l'extrémité de l'écaille étant violacé ; le nez est bleu-violacé ; les nageoires sont gris de fer, violacés à la base ; la caudale est grise, bleuâtre à la base ; les opercules ont des reflets violacés.



*Barbodes camptacanthus*, Bleeker.

D. 11 ; A. 7 ; L. lat. 22.

Pas de rayon dorsal épineux. Deux rangées et demie d'écaillés entre la ligne latérale et l'insertion des ventrales. Longueur de la tête contenue quatre fois, hauteur du corps trois fois dans la longueur du corps, caudale non comprise. Museau un peu plus long que l'œil, dont le diamètre est compris quatre fois et demie dans la longueur de la tête; barbillons un peu plus long que l'œil, au nombre de deux. Dorsale plus haute que longue, au-dessus de l'attache des ventrales, à égale distance de l'extrémité du museau et de la base de la caudale. Bord des écaillés noirâtre; une tache noire peu distincte au pédicule caudale. Longueur, 0<sup>m</sup>125.

Loupé.

M. A. Milne-Edwards communique les notes suivantes :

*Description de quelques Crustacés nouveaux,*  
par M. ALPH. MILNE-EDWARDS.

TRIBU DES OXYRHINQUES.

GENRE GONIOTHORAX (nov. gen.).

Ce genre, par la forme générale de sa carapace, se rapproche des *Epialtus*, des *Acanthonyx* et des *Peltinia*, mais il s'en distingue par la longueur des pattes qui ne sont pas préhensiles et par la disposition de la région antennaire. Le bouclier céphalo-thoracique est lisse, peu bombé et affecte une forme subpentagonale. Le front n'est pas avancé en une pointe rostrale. Les yeux sont petits, peu mobiles et ils ne peuvent pas se replier dans une fossette orbitaire. Les antennes externes limitent en